



[\[N° 46, décembre 2002 \]](#) [\[N° 45 octobre 2002 \]](#) [\[N° 44, juin 2002 \]](#) [\[N° 43, mars 2002 \]](#)
[\[N° 42, novembre 2001 \]](#) [\[N° 41, septembre 2001 \]](#) [\[N° 40, juin 2001 \]](#) [\[N° 39, janvier 2001 \]](#)
[\[N° 38, novembre 2000 \]](#) [\[N° 37, septembre 2000 \]](#) [\[N° 36, juin 2000 \]](#) [\[N° 35, mars 2000 \]](#)
[\[N° 34, novembre 1999 \]](#) [\[N° 33, septembre 1999 \]](#) [\[N° 32, juin 1999 \]](#)
[\[N° 30, novembre 1998 \]](#) [\[N° 27, mars 1998 \]](#) [\[N° 26, décembre 1997 \]](#)
[\[N° 25, septembre 1997 \]](#) [\[N° 24, juin 1997 \]](#) [\[N° 23, mars 1997 \]](#) [\[N° 22, décembre 1996 \]](#)

N° 38, novembre 2000

« Journal Lémaniques »

Table des matières

[L'ASL, compétence et efficacité reconnues](#)

[Moments magiques...](#)

[Ce qu'ils ont dit ce soir-là](#)

[Nouvelles de l'Association pour la Sauvegarde du Léman](#)

[\[Qu'est-ce que l'ASL ? \]](#)
[\[Deutsch \]](#) [\[English \]](#)
[\[Situation géographique \]](#)
[\[Opération Rivières Propres \]](#)
[\[Léman Rives Propres \]](#)
[\[Campagnes \]](#) [\[Actualité \]](#)
[\[Revues Lémaniques \]](#)
[\[Dossiers de l'ASL \]](#)
[\[Recherche \]](#) [\[Sommaire \]](#)

[N° 46, décembre 2002](#)

[N° 45 octobre 2002](#)

[N° 44, juin 2002](#)

[N° 43, mars 2002](#)

[N° 42, novembre 2001](#)

[N° 41, septembre 2001](#)

[N° 40, juin 2001](#)

[N° 39, janvier 2001](#)

[N° 38, novembre 2000](#)

[N° 37, septembre 2000](#)

[N° 36, juin 2000](#)

[N° 35, mars 2000](#)

[N° 34, novembre 1999](#)

[N° 33, septembre 1999](#)

[N° 32, juin 1999](#)

[N° 30, novembre 1998](#)

[N° 27, mars 1998](#)

[N° 26, décembre 1997](#)

[N° 25, septembre 1997](#)

[N° 24, juin 1997](#)

[N° 23, mars 1997](#)

[N° 22, décembre 1996](#)



[[Page précédente](#)] [[Page suivante](#)]

Pour envoyer un e-mail à l'Association pour la Sauvegarde du Léman, cliquez sur asl@worldcom.ch

Pour toute question ou remarque concernant ce site Web, envoyez un e-mail à webmaster@osr.ch

Copyright © 2001 Association pour la Sauvegarde du Léman

Dernière modification : 10.01.01



[[N° 38, page 1](#)] [[N° 38, page 2](#)] [[N° 38, page 3](#)] [[N° 38, page 4](#)]

N° 38, page 1

L'ASL, compétence et efficacité reconnues

Le Léman, un lac propre pour l'an 2000? Non, pour le 21^e siècle !

[[N° 46, décembre 2002](#)]

[[N° 45 octobre 2002](#)]

[[N° 44, juin 2002](#)]

[[N° 43, mars 2002](#)]

[[N° 42, novembre 2001](#)]

[[N° 41, septembre 2001](#)]

[[N° 40, juin 2001](#)]

[[N° 39, janvier 2001](#)]

[[N° 38, novembre 2000](#)]

[[N° 37, septembre 2000](#)]

[[N° 36, juin 2000](#)]

[[N° 35, mars 2000](#)]

[[N° 34, novembre 1999](#)]

[[N° 33, septembre 1999](#)]

[[N° 32, juin 1999](#)]

[[N° 30, novembre 1998](#)]

[[N° 27, mars 1998](#)]

[[N° 26, décembre 1997](#)]

[[N° 25, septembre 1997](#)]

[[N° 24, juin 1997](#)]

[[N° 23, mars 1997](#)]

[[N° 22, décembre 1996](#)]

[N° 38, page 1](#)

[N° 38, page 2](#)

[N° 38, page 3](#)

[N° 38, page 4](#)



L'ASL a fêté ses 20 ans avec à son actif de très nombreuses actions en faveur du Léman. Avec des moyens modestes mais une montagne d'enthousiasme et de bonne volonté, elle a contribué efficacement aux succès enregistrés dans le cadre de la lutte contre la pollution des eaux du bassin lémanique.

1, 8, 4, 2, la combinaison gagnante

Le Léman va mieux, c'est incontestable. De 1000 tonnes dans les années 1950, la quantité de phosphore dans le lac s'est élevée à environ 8000 tonnes au milieu des années 1970 pour redescendre à un peu moins de 4000 tonnes actuellement. Mais l'objectif à atteindre pour restaurer durablement les équilibres écologiques du lac est de 2000 tonnes. Après une bonne grippe phosphatée, le Léman va donc mieux, sa fièvre est passée de 40 degrés Celsius à environ 38 aujourd'hui.

C'est très bien mais encore insuffisant. On stagne !

Les succès enregistrés sont le résultat d'efforts entrepris depuis une trentaine d'années pour maîtriser toujours mieux les diverses pollutions. Assainissement des eaux usées domestiques et industrielles, interdiction ou limitation des phosphates dans les produits de lessive, actions menées dans l'agriculture constituent les principales mesures dont on récolte aujourd'hui les fruits. C'est très bien mais encore insuffisant. Après 20 ans d'amélioration continue de la qualité chimique des eaux, la situation stagne depuis trois ans. Or, nous devons encore diminuer de moitié la quantité de phosphore présente dans le lac. Le Léman n'est pas un lac propre en l'an 2000, il ne le sera qu'au 21ème siècle!

Sauver durablement le Léman



Aujourd'hui, les principales mesures de protection des eaux contre la pollution sont prises ou en passe de l'être. Bien qu'elles n'aient pas encore déployé tous leurs effets bénéfiques, l'on sait déjà que d'autres efforts devront être consentis. La chasse tous azimuts aux phosphates reste donc d'actualité et doit être poursuivie et intensifiée.

Avec votre soutien, l'ASL compte bien poursuivre son action et jouer un rôle actif dans ce combat. La pollution, ce n'est pas seulement le fait des autres, des industries ou de l'agriculture. Je pollue, tu pollues... nous polluons tous. Nous pouvons et devons donc contribuer personnellement et concrètement, chacun à notre niveau, à la sauvegarde des eaux du Léman. Il en vaut bien la peine, non ?

Jean-Bernard Lachavanne



[[Page suivante](#)]

Pour envoyer un e-mail à l'Association pour la Sauvegarde du Léman, cliquez sur asl@worldcom.ch

Pour toute question ou remarque concernant ce site Web, envoyez un e-mail à webmaster@osr.ch

Copyright © 2001 Association pour la Sauvegarde du Léman

Dernière modification : 10.01.01



[[N° 38, page 1](#)] [[N° 38, page 2](#)] [[N° 38, page 3](#)] [[N° 38, page 4](#)]

N° 38, page 2

Moments magiques...

- [[N° 46, décembre 2002](#)]
- [[N° 45 octobre 2002](#)]
- [[N° 44, juin 2002](#)]
- [[N° 43, mars 2002](#)]
- [[N° 42, novembre 2001](#)]
- [[N° 41, septembre 2001](#)]
- [[N° 40, juin 2001](#)]
- [[N° 39, janvier 2001](#)]
- [[N° 38, novembre 2000](#)]
- [[N° 37, septembre 2000](#)]
- [[N° 36, juin 2000](#)]
- [[N° 35, mars 2000](#)]
- [[N° 34, novembre 1999](#)]
- [[N° 33, septembre 1999](#)]
- [[N° 32, juin 1999](#)]
- [[N° 30, novembre 1998](#)]
- [[N° 27, mars 1998](#)]
- [[N° 26, décembre 1997](#)]
- [[N° 25, septembre 1997](#)]

Ce jour-là, 8 septembre de l'an 2000, le Léman et ses proches, rives, ciel, montagnes, s'étaient mis sur leur 31 pour participer à la fête que donnait une association dévouée corps et âme au précieux Léman, en l'honneur de ses 20 ans de combat opiniâtre. Pour que ce lac soit ce qu'il était ce soir-là, paisible et pur, tel la douceur de l'air qui enveloppait la proue discrète de ces lieux magiques, ponctuée de ses platanes protecteurs quelque peu surréalistes à trôner ainsi au milieu des flots.

Tout d'abord baignée des couleurs chatoyantes de sa robe couleur de crépuscule, la rade dévoila peu à peu, dans les reflets mouvants de son décolleté assombri, les feux d'une parure éblouissante.



[[N° 24, juin 1997](#)]

[[N° 23, mars 1997](#)]

[[N° 22, décembre 1996](#)]

[N° 38, page 1](#)

[N° 38, page 2](#)

[N° 38, page 3](#)

[N° 38, page 4](#)



Signe de reconnaissance ? Du travail accompli, des efforts couronnés de succès ? Temps de rêve. Symbolique de celui poursuivi par une poignée d'hommes et de femmes tombés en amour devant cette petite mer - comme l'appelait Ramuz - si souffrante alors. Un beau chemin parcouru... encouragé par plusieurs milliers de membres fidèles et confiants.

C'est dans cette atmosphère enchanteresse que se déroule, ce jour-là donc, une soirée très réussie. Sur la jetée des Pâquis, les quelque 200 convives font honneur au cocktail mêlé de discours soulignés des battements de tambour de Daniel Häring.

Puis, la nuit tombée, prouesse technique grâce à l'Association Dérives du Rhône, avec la projection d'un film («Traversée du Rhône» d'Y. Magnan) sur un écran d'eau (du lac) confectionné par... les pompiers ! Suite animée aux Bains avec repas en plein air concocté par le chef des lieux et ambiance musicale brésilienne avec l'orchestre «Choro.» Enfin, personne ou presque ne résiste aux rythmes rock du très talentueux groupe «Skimmer» qui clôt ainsi une soirée très chaleureuse.

Raphaëlle Juge



[[Page précédente](#)] [[Page suivante](#)]

Pour envoyer un e-mail à l'Association pour la Sauvegarde du Léman, cliquez sur asl@worldcom.ch

Pour toute question ou remarque concernant ce site Web, envoyez un e-mail à webmaster@osr.ch

Copyright © 2001 Association pour la Sauvegarde du Léman

Dernière modification : 10.01.01



[[N° 38, page 1](#)] [[N° 38, page 2](#)] [[N° 38, page 3](#)] [[N° 38, page 4](#)]

N° 38, page 3

Ce qu'ils ont dit ce soir-là

- [[N° 46, décembre 2002](#)]
- [[N° 45 octobre 2002](#)]
- [[N° 44, juin 2002](#)]
- [[N° 43, mars 2002](#)]
- [[N° 42, novembre 2001](#)]
- [[N° 41, septembre 2001](#)]
- [[N° 40, juin 2001](#)]
- [[N° 39, janvier 2001](#)]
- [[N° 38, novembre 2000](#)]
- [[N° 37, septembre 2000](#)]
- [[N° 36, juin 2000](#)]
- [[N° 35, mars 2000](#)]
- [[N° 34, novembre 1999](#)]
- [[N° 33, septembre 1999](#)]
- [[N° 32, juin 1999](#)]
- [[N° 30, novembre 1998](#)]
- [[N° 27, mars 1998](#)]
- [[N° 26, décembre 1997](#)]
- [[N° 25, septembre 1997](#)]

Jocelyne Boch, du Conseil général de l'Ain : « Le lac Léman, c'est notre trait d'union, c'est autour de lui que la Région lémanique se développe. Il contribue grandement à la beauté de ce secteur privilégié dans lequel nous vivons et réussit à gommer ces frontières... Il est indispensable que concertation, complémentarité restent les mots clés de tous ceux qui oeuvrent pour la bonne santé du lac, qu'ils soient bénévoles, élus ou administratifs, habitant d'un coté ou de l'autre de la frontière. »

Alain Vaissade, maire de Genève : « L'ASL fait un indispensable travail de surveillance et d'alerte, une veille environnementale en quelque sorte... Le développement durable doit être au centre des préoccupations actuelles. Dans cette perspective, il convient d'aborder la problématique environnementale dans ses dimensions économique, sociale et culturelle. C'est aussi l'objectif de l'ASL. » Le maire de Genève fait également allusion aux journées du patrimoine de 1998 consacrées au Léman et remercie l'ASL d'y avoir participé activement.



[[N° 24, juin 1997](#)]

[[N° 23, mars 1997](#)]

[[N° 22, décembre 1996](#)]

[N° 38, page 1](#)

[N° 38, page 2](#)

[N° 38, page 3](#)

[N° 38, page 4](#)



Robert Cramer, Conseiller d'Etat : « ...l'Opération Rivières Propres, lancée dès 1990 sur l'ensemble du bassin lémanique a été riche en information et a constitué un moyen utile aux administrations concernées pour lutter contre la pollution des eaux. Vous avez ainsi contribué et continuerez à le faire, j'en suis certain, à participer à la politique globale de l'eau. » M. Cramer rappelle que l'Etat de Genève s'est doté, en juin 1997 de nouvelles dispositions dans la loi sur les eaux, relatives à la « Protection et renaturation des cours d'eau » et fait allusion aux « contrats de rivières » établis dans le cadre d'un protocole d'accord transfrontalier signé en décembre

1997. « Cette situation met en évidence » poursuit R. Cramer « cette dynamique transfrontalière de prendre en charge le problème de l'eau dans sa globalité en respectant une logique géographique du bassin et non une logique politique. Au moment où le bassin genevois connaît un fort développement, les contrats de rivières arrivent à temps pour concilier urbanisation, nature et cadre de vie. »

Philippe Roch, Directeur de l'OFEFP, félicite tout d'abord l'ASL : « L'ASL doit ses succès à un bon équilibre entre compétence scientifique et action politique... Depuis toujours, l'ASL est un partenaire privilégié de l'OFEFP... Au nom de l'office, je remercie l'ASL pour son appui constructif qui permet de parfaire la restauration du Léman et l'assainissement de son bassin versant. » Puis il passe en revue les priorités de l'OFEFP en matière de protection des eaux. Ce sont la renaturation des rivières (au passage, félicitations au canton de Genève pour son rôle de pionnier), la lutte contre les pollutions insidieuses, notamment celles dues aux substances chimiques apparentées aux hormones, l'assainissement des sites contaminés et des décharges



pour la protection des eaux souterraines, l'utilisation raisonnée de l'énergie hydraulique, enfin l'introduction, au niveau international, de la notion de responsabilité civile. A ce propos, le directeur de l'OFEFP conclut: «Dans le monde entier, même dans nos pays où elle est abondante, l'eau douce est menacée par les pollutions, par le gaspillage, par la destruction des écosystèmes et par les changements climatiques. Il faudra encore beaucoup d'engagement et beaucoup de courage pour que les générations futures puissent disposer d'eau propre et abondante. Il y a donc un avenir certain pour l'ASL.»

Raphaëlle Juge



[[Page précédente](#)] [[Page suivante](#)]

Pour envoyer un e-mail à l'Association pour la Sauvegarde du Léman, cliquez sur asl@worldcom.ch

Pour toute question ou remarque concernant ce site Web, envoyez un e-mail à webmaster@osr.ch

Copyright © 2001 Association pour la Sauvegarde du Léman

Dernière modification : 10.01.01



[[N° 38, page 1](#)] [[N° 38, page 2](#)] [[N° 38, page 3](#)] [[N° 38, page 4](#)]

N° 38, page 4

Nouvelles de l'Association pour la Sauvegarde du Léman

Aux artisans d'une fête réussie

A l'occasion de l'anniversaire des 20 ans d'activité de l'ASL, de nombreuses personnes se sont dépensées sans compter pour que cette soirée soit une réussite. Outre une météo plus que clémente et le public dense et réceptif, les orchestres et tambour déjà cités et l'Association Dérives du Rhône ont toute notre reconnaissance pour avoir créé l'animation et l'ambiance de ces moments de fête. Nous remercions également l'Association des Usagers des Bains des Pâquis et son chef en cuisine pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé ainsi que la Banque Pictet & Cie pour son soutien financier qui nous a permis de recevoir dignement



- [[N° 46, décembre 2002](#)]
- [[N° 45 octobre 2002](#)]
- [[N° 44, juin 2002](#)]
- [[N° 43, mars 2002](#)]
- [[N° 42, novembre 2001](#)]
- [[N° 41, septembre 2001](#)]
- [[N° 40, juin 2001](#)]
- [[N° 39, janvier 2001](#)]
- [[N° 38, novembre 2000](#)]
- [[N° 37, septembre 2000](#)]
- [[N° 36, juin 2000](#)]
- [[N° 35, mars 2000](#)]
- [[N° 34, novembre 1999](#)]
- [[N° 33, septembre 1999](#)]
- [[N° 32, juin 1999](#)]
- [[N° 30, novembre 1998](#)]
- [[N° 27, mars 1998](#)]
- [[N° 26, décembre 1997](#)]
- [[N° 25, septembre 1997](#)]

[\[N° 24, juin 1997 \]](#)

[\[N° 23, mars 1997 \]](#)

[\[N° 22, décembre 1996 \]](#)

[N° 38, page 1](#)

[N° 38, page 2](#)

[N° 38, page 3](#)

[N° 38, page 4](#)



nos convives.



croix pour marquer l'événement. RJ

Nous exprimons également notre gratitude envers nos édiles, dont la présence et les éloges nous touchent et nous encouragent à poursuivre la mission à laquelle nous nous sommes assignés.

Clin d'oeil aux artistes : bravo et merci à Exem pour avoir croqué avec son humour affectueux notre comité et les chevilles ouvrières de l'ASL dans le dernier numéro de Lémaniques (n° 37), aux photographes Reto Baroni et Michel Blanc qui ont immortalisé ces instants que vous avez sous les yeux, ainsi qu'aux doigts de fée de Madeleine Rey qui nous a offert un charmant tableau au point de



[[Page précédente](#)]

Pour envoyer un e-mail à l'Association pour la Sauvegarde du Léman, cliquez sur asl@worldcom.ch

Pour toute question ou remarque concernant ce site Web, envoyez un e-mail à webmaster@osr.ch

Copyright © 2001 Association pour la Sauvegarde du Léman

Dernière modification : 10.01.01